

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 2

Rubrik: Consulat de suisse - Besançon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



MARCEL GROSJEAN

Né le 2 mars 1897, à Corgémont (Berne), fils d'Ariste, instituteur, et d'Emma, née Moser.

ETUDES : Ecoles primaire et secondaire de Corgémont et de Münchenbuchsee. Technicum cantonal de Biel (Section administrative).

INCORPORATION MILITAIRE : Sergeant-major à la C^e terr. 461.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE : Administration des postes (en activité dans les III^e, IV^e, V^e, IX^e et X^e arrondissements, ainsi qu'à la Direction générale à Berne), 1915-1930. Stages aux Archives fédérales et au Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle.

Département politique dès 1930 : Chancellerie principale et rédacteur au Service consulaire. Séjours à Nancy, Lille, Dijon, Strasbourg, Turin et Florence. Transfert au Consulat de Suisse à Alger (1939-45) ; nommé Vice-Consul. Retour à Berne et brefs séjours à Francfort-sur-le-Main, Munich, Lyon et Annecy. En 1949, direction de la chancellerie de la Conférence diplomatique de Genève (Croix-Rouge Internationale), puis transfert à la Légation de Suisse à Bruxelles, où il reçoit le titre de Consul. 16 novembre 1956 : nommé Consul de Suisse à Besançon, entrée en fonctions le 18 février 1957.

CONSULAT DE SUISSE - BESANÇON

Pour les départements Doubs, Jura, Haute-Saône

Le nombre total des Suisses immatriculés au Consulat (y compris les doubles nationaux) s'élève à 11.500, répartis sur le territoire de la Franche-Comté. Les agglomérations de Besançon, Montbéliard et Pontarlier en comptent, respectivement : 1.400, 850 et 550.

★ ★ ★

Le 21 décembre, la Société Suisse de Besançon s'était réunie devant le traditionnel arbre de Noël.

Après les paroles de bienvenue prononcées par le Président, M. Steiner, ce furent les jeunes accordéonistes suisses qui introduisirent le programme par quelques airs du pays exécutés impeccablement sous la direction de M. Kuhfuss. Puis, succéda la projection du film sonore « Heidi », qui ne manqua pas d'émoi pour petits et grands. Cette bande était présentée par M. André Boss, dont l'inlassable dévouement est bien connu.

La deuxième partie du programme débuta par des chants, des récitations et des morceaux de piano de plusieurs garçons et fillettes.

M. Marcel Grosjean, Consul de Suisse, s'adressa ensuite à l'assistance et plus particulièrement aux enfants, leur annonçant l'imminente récompense de leur patience par l'arrivée du Père Noël. Celui-ci ne tarda pas à entrer.

La tradition veut que ce soit au Consulat de Suisse que les personnalités bisontines et les notables de la colonie suisse se retrouvent le lendemain du jour de l'an pour l'échange non moins traditionnel des vœux.

Le Consul de Suisse, Mme et Mlle Grosjean recevaient, dès dix-huit heures, les invités qui n'avaient jamais été aussi nombreux que cette année. C'est ainsi que l'on remarquait dans les locaux du Consulat, transformés en salons pour la circonstance, le Préfet du Doubs, le Maire de Besançon, les Presidents des Chambres de Commerce suisse et française, le President de la Société Suisse, etc...

Comme chaque année à cette époque, la Société Suisse offrait à 40 vieillards indigents, un déjeuner. Réunis autour des tables où feuillage vert et bougies multicolores faisaient une très jolie décoration, ces invités d'honneur, dont l'une, Mlle Rose Richard, atteignait 90 ans, eurent droit à un menu royal, comme il convenait en cette fête de l'Epi-phanie. Mais barquette de foie gras, salade russe, langue aux champignons, poulet rôti, ne furent pas les seuls attractions de cette sympathique réunion. La joyeuse ambiance qui régnait durant tout le repas, les chansons que les invités eux-mêmes interprétaient très simplement, la courte apparition du fantaisiste Max Daerner, de l'orchestre des Black Cats, contribuèrent à faire de ces quelques heures un après-midi comme ces vieillards en vivent peu souvent. On comprend que d'une année à l'autre ceux-ci attendent avec impatience cette journée qui leur permet de retrouver la chaude atmosphère de leur patrie.

A la table des personnalités se trouvaient M. le Consul de Suisse et Mme Grosjean ; M. Guggisberg, chancelier du Consulat, et Madame ; M. Steiner, Président de la Société Suisse et les autres membres du Consulat et de la Société.

La réunion était organisée par les dames de l'Ouvroir, dont Mme Glässer assura la présidence. La fête finie, les invités n'emportèrent pas que de beaux souvenirs ; un colis, comportant un pull-over et des produits alimentaires, vint leur apporter une aide plus substantielle. Les vieillards se trouvant dans des Hôpitaux ou des Hospices ont reçu à domicile douceurs ou secours financiers.

★ ★ ★

Le Comité des fêtes a préparé une série de divertissements, auxquels vous êtes cordialement invités :

Samedi 28 février, dès 21 h. : Soirée dansante, organisée par le Club des Accordéonistes.

Vendredi 6 mars : Tournée Jean-Bard, organisée avec la collaboration de l'Association Franc-Comtoise de Culture.

Samedi 7 mars, à 20 h. 30 : Match aux cartes (Yass).

Samedi 14 mars, dès 21 h., à la Brasserie Granvelle : Bal des Footballeurs, avec le concours de l'orchestre « Black Cats », et l'animateur Jean Mollard.

Samedi 11 avril, dès 21 h. : Soirée annuelle.